
Rencontre « Covid 19 », en visioconférence entre le SNPTES et la Ministre

Le SNPTES a pu participer, ce 2 avril, à une réunion, en visioconférence, à laquelle l'avait invité la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le SNPTES a pu, lors des échanges, aborder les points suivants.

Le SNPTES tient, tout d'abord, à remercier les personnels des unités de recherche demeurées ouvertes, malgré le confinement, et dont la mission principale est de trouver des moyens de ralentir, combattre et traiter les maux de cette catastrophe sanitaire.

Le SNPTES remercie aussi l'ensemble des personnels des CROUS qui continuent, malgré le danger, à s'occuper des étudiants (logement, restauration, aides, prévention, sécurité, etc.).

Le SNPTES souligne la qualité des cours effectués, en télétravail, par nos enseignants avec souvent, il n'est pas déplacé de le signaler, leurs ordinateurs personnels... Ce n'est certes pas l'idéal mais cela permet de maintenir, par différents moyens, une continuité pédagogique. Notre préoccupation est désormais de savoir comment pourront se dérouler les examens et concours en période de confinement ou juste après celle-ci ?

Le SNPTES remercie aussi, tous les personnels de gardiennage, sécurité, prévention, maintenance, celles et ceux qui s'occupent de la désinfection des locaux, tous les personnels administratifs et techniques qui permettent, dans des conditions tendues, d'assurer la continuité du service public (scolarité, paie, RH, pédagogie, documentation, etc.).

Le SNPTES tient à faire remarquer que quelques établissements n'ont toujours pas établi leur plan de continuité d'activité (PCA) et que d'autres, pour établir ce plan, ont « oublié » de consulter leurs instances (CA, comité technique, CHSCT). La circulaire du 26 août 2009 rappelle en substance que le plan national de prévention et de lutte "pandémie grippale" fixent la stratégie de préparation et de réponse du pays face à une menace de ce type. La démarche anticipative repose sur la préparation, en amont de la crise, d'un PCA. Il est donc urgent de rectifier le tir.

Enfin, pour le SNPTES, si un collègue doit impérativement aller travailler sur site, cela nécessite, bien entendu, qu'il soit protégé et bénéficie, si nécessaire, d'un kit de protection (masque, gel, etc.). Qu'en est-il exactement sur le terrain ? Le SNPTES le rappelle, faute de protection lors de ces dernières semaines, un nombre important de nos collègues ont obligatoirement été touchés par le virus...

Choisy-le-Roi, le 3 avril 2020